

PARALAC TC

LAQUE PRÊTE A L'EMPLOI CHOC ET REMANENTE

PARALAC TC est un insecticide, prêt-à-l'emploi, de la famille des pyréthriinoïdes, à effet choc et rémanent, particulièrement efficace et adapté dans la lutte contre les insectes rampants, et notamment les blattes et les punaises.

PARALAC TC est d'une grande sécurité d'emploi du fait de sa faible toxicité envers les mammifères, d'une part, et du fait de son point éclair élevé, d'autre part. Il peut-être également employé contre les insectes volants (mouches, moustiques...) en traitement extérieur, et notamment là, où une bonne résistance au lessivage ou à l'humidité est recherchée.

COMPOSITION :

PARALAC TC est une formulation associant deux puissants insecticides complémentaires : la TETRAMETHRINE à action choc et la CYPERMETHRINE à action rémanente.

- TETRAMETHRINE	:	2,50 g / l.
- CYPERMETHRINE	:	1,60 g / l.
- Solvants spécifiques et agents filmogènes		

PROPRIETES TECHNIQUES :

- Agit par contact et par ingestion.
- Action pénétrante du fait des solvants spécifiques.
- Très longue rémanence : jusqu'à 6 mois.
- Très large spectre d'activité.
- Effet de débusquage.
- Effet larvicide.

PROPRIETES PHYSIQUES :

- ASPECT : liquide jaunâtre clair.
- DENSITE : 0,90.
- POINT ECLAIR : > 75°C.
- ODEUR : faible .

APPLICATIONS :

Appliquer **PARALAC TC**, sur surface sèche, à l'aide d'un pulvérisateur à basse pression, d'un pinceau ou d'un pistolet à peinture, en prenant toutes les précautions d'usage.

- Insectes rampants (<i>pourtour de pièce</i>)	:	1 l. / m ² de plinthes
- Insectes volants (en <i>extérieur</i>)	:	5 l. à 10 l. / 100 m ²

Utiliser **PARALAC TC** à raison de 1 l pour 10 m, en bandes de 10 cm de large, le long des plinthes, des pourtours des fenêtres, des portes et des tuyaux, sous les lavabos et les éviers, à l'arrière des appareils ménagers, des meubles et des radiateurs... Insister sur les fentes, les crevasses et les gaines de ventilation.

PRECAUTION D'EMPLOI :

- Toxique pour les abeilles et les organismes aquatiques.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux.
- Xn : nocif par ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
- Bien ventiler les locaux à l'issue des travaux, lors des applications dans les lieux confinés.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
- Pendant l'application et jusqu'au séchage complet, couper l'électricité, proscrire toute source d'ignition et à plus forte raison, de feu.

CONDITIONNEMENTS :

- Bidons de 5 l. et 20 l.
- Fûts de 200 l.